POLITIQUE CLIMAT 2024

EDMOND DE ROTHSCHILD
ASSET MANAGEMENT (FRANCE)



EDMOND
DE ROTHSCHILD

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

CONTEXTE

D'après l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), les huit dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, sous l'effet de l'augmentation constante des concentrations de gaz à effet de serre et de la chaleur accumulée[1]. Le secteur financier est appelé à contribuer activement aux initiatives pour limiter ce réchauffement climatique en dirigeant les flux d'investissement vers des entreprises aux modèles d'affaires et pratiques durables sur le plan climatique. En effet, l'article 2 de l'Accord de Paris consacre le rôle du secteur financier en appelant à rendre les flux financiers compatibles avec une trajectoire à faibles émissions de gaz à effet de serre et avec un développement résilient au changement climatique[2].

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est convaincue que le défi climatique est réel, **porteur de risques majeurs mais également d'opportunités**.

Nous prenons en compte les enjeux climatiques dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire, **dans une approche de double matérialité**, dans la mesure où ils sont liés à la fois à la sécurisation du rendement à long terme de nos fonds et à l'impact de nos investissements sur la planète et la société.

Dès 2017, nous avons élaboré une feuille de route climat alignée sur l'Accord de Paris, avec l'objectif de participer à la limitation du réchauffement climatique à moins de 2 degrés. Cette feuille de route a été actualisée en 2020 pour tenir compte de l'urgence climatique et des réponses apportées par les différents acteurs économiques et les autorités de régulation.

Notre adhésion[3] à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM) en mai 2023[4] et la publication de nos objectifs climat en 2024 ont acté le renforcement de notre engagement climat et concrétisent la démarche développée.

Par conséquent, nous avons mis à jour notre approche climat en 2024 en intégrant notre engagement NZAM et en l'étendant aux enjeux biodiversité, étroitement liés aux enjeux climatiques.

Dans ce contexte, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a souhaité formaliser une **politique climat qui matérialise notre engagement en faveur de la transition climatique à travers nos investissements**. Elle vise à structurer la démarche de décarbonation de nos portefeuilles et pourra évoluer en ligne avec nos avancées ainsi que celles de la recherche, des régulations, des mesures et méthodologies disponibles.

1. OMM, State of the Global Climate 2022
2. Paris Agreement, United Nations 2015
3. Via EdR Suisse SA
4. Après avoir rejoint l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) en avril 2023

CADRE DE RÉFÉRENCE

La politique climat d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) s'appuie notamment sur les recommandations finales de la **Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)**, publiée en 2017.

Créée en 2015 lors de la COP 21 par le Conseil de Stabilité Financière (CSF), la TCFD fournit notamment des recommandations en termes de communication sur la manière dont les sociétés gèrent les risques liés au changement climatique, tous secteurs confondus, reposant sur quatre piliers, à savoir la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et des impacts et métriques et cibles. Cette transparence a eu pour but de fournir un cadre pour la transition progressive vers une économie plus durable.

Près de 5 000 entreprises et organisations dans plus de 100 pays et sur six continents ont à ce jour publiquement déclaré leur soutien à la TCFD[5]. Plus récemment, les investisseurs ont commencé à l'utiliser pour évaluer et suivre leurs engagements pour le climat. Fin 2023, la TCFD a été absorbée par la International Financial Reporting Standards Foundation (fondation IFRS), maison mère de l'International Sustainability Stability Board (ISSB) qui poursuit son œuvre de consolidation des standards de reporting ESG.

OBJECTIFS CLIMAT

La mesure de la résilience des portefeuilles gérés et donc de leurs risques carbone a constitué la priorité d'Edmond de Rothschild Asset Management (France). Nous avons aujourd'hui constitué une base de compréhension, de gouvernance, de méthodologies et de données en lien avec les enjeux de transition climatique qui nous permet de formuler, en sus **des objectifs qualitatifs, de premiers objectifs quantitatifs, basés sur notre engagement NZAM**.

DÉCARBONATION

Dans le cadre de nos engagements NZAM, Edmond de Rothschild Asset Management a pris en mai 2024 les engagements suivants pour ses actifs liquides (actions et obligations) éligibles:

- Périmètre d'engagement initial de 70% des AUM,
- **Diminution de l'intensité carbone (scope 1 et 26)** en million d'euros investis **de 50%** d'ici 2030, par rapport au niveau de 2019,
- Atteinte d'une **intensité carbone (scope 1 et 2)** en million d'euros investis de **13,75 million € en 2030**.

Le pilotage des objectifs qualitatifs et/ou quantitatifs devrait porter en priorité sur les fonds ayant la plus forte empreinte carbone (fonds énergie par exemple) et sur ceux ayant une performance carbone supérieure à leurs indices de référence.

Nous suivrons de près ces engagements au fil du temps et réviserons ces objectifs au moins tous les cinq ans, en vue d'augmenter progressivement la proportion des actifs sous gestion couverts, jusqu'à ce que 100 % des actifs adressables soient inclus.

DIALOGUE ET ENGAGEMENT

Nous ciblons à minima une dizaine d'**actions d'engagement individuelles** menées chaque année, **dont trois portant spécifiquement sur des enjeux climat et/ou biodiversité**, avec des sociétés exposées à des risques élevés.

5. https://www.fsb-tcfd.org/

6. Scope 1 : les émissions directes provenant des ressources possédées et contrôlées par l'entreprise / Scope 2 : les émissions indirectes provenant de la production de l'énergie achetée.

EXCLUSION

Nous œuvrons à **l'amélioration et l'extension éventuelle de notre politique d'exclusion climat**, en nous appuyant sur notre liste de secteurs à fort impact climatique.

MÉTHODOLOGIES ET TRANSPARENCE

Nous visons à améliorer en continu nos **méthodologies et indicateurs climat, en ligne avec les meilleurs standards de marché**, et à fournir une **transparence élevée** sur les enjeux climat de leur portefeuille à nos clients.

GOUVERNANCE

Notre politique climat est construite en cohérence avec les engagements de durabilité du Groupe Edmond de Rothschild. Ainsi **nos organes de surveillance**[7], ont la responsabilité finale de l'alignement de notre politique climat avec la stratégie durabilité du Groupe.

Un **Comité de Pilotage Investissement Responsable** (IR), intégré dans le Comité Asset Management Groupe (CAMG) et présidé par le CEO Global AM est en charge du pilotage et du suivi de notre politique Investissement Responsable, y compris sur le volet climat. **Différents comités opérationnels** d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) tels que le Comité Dialogue et Engagement, le Comité Exclusion et le Comité Controverses complètent le dispositif.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une équipe IR dédiée, en charge de développer son approche IR, y compris climat, ainsi que ses méthodologies y afférant.

L'équipe IR s'appuie sur des correspondants IR au sein des équipes de gestion ainsi que des équipes support pour favoriser au quotidien la meilleure interactivité possible autour des sujets ESG, y compris climat.

APPROCHE PAR GRANDS SECTEURS

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait le choix de construire son approche en s'appuyant sur les recommandations de la TCFD. En ligne avec notre positionnement de maison de gestion de conviction, nous concentrons notre analyse sur les **secteurs à plus forts enjeux climat, sous l'angle des risques comme des opportunités**.

Notre approche reste concentrée sur un nombre limité de secteurs et d'émetteurs. Elle nous conduit à identifier **5 secteurs et 16 sous-secteurs à risque élevé** :

- Energie/extraction,
- Transport,
- Industrie,
- Utilities,
- Agriculture.

Coté opportunités, notre modèle nous a conduit à identifier **25 opportunités élevées, présentes dans 9 secteurs** :

- Electrification
- Efficacité énergétique
- Renouvelables
- Stockage de l'énergie
- Transport/mobilité durable
- Industrie éolienne
- Services aux entreprises
- Utilities
- Agriculture

Nous portons une attention particulière sur les risques et les opportunités court terme en effectuant une veille active sur les risques et opportunités plus difficiles à appréhender tels que le l'hydrogène vert ou le stockage de batteries.

https://www.edmond-de-rothschild.com/media/trcitn0j/edram-approche-climat-biodiversite.pdf

7. Conseil d'Administration d'Edmond de Rothschild (Suisse) Groupe et Conseil de Surveillance d'Edmond de Rothschild Asset Management (France)

POLITIQUES D'EXCLUSION CLIMAT

Notre politique d'exclusion globale intègre plusieurs politiques d'exclusion visant des secteurs à fort impact climatique.

En premier lieu, la combustion du charbon est la source la plus importante du réchauffement climatique, tandis que la production d'électricité est la principale utilisatrice de charbon. Edmond de Rothschild Asset Management (France) a ainsi mis en place une **politique d'exclusion Charbon** et défini une **stratégie complète de sortie du charbon thermique à horizon 2034**, avec un calendrier de sortie distinguant pays développés (OCDE) et pays émergents.

Nous avons également décidé d'**exclure progressivement de nos portefeuilles les entreprises de pétrole et gaz non conventionnels**, en commençant par les techniques les plus controversées compte tenu de leur impact négatif sur l'environnement. Nous ciblons une sortie totale des énergies fossiles non conventionnelles d'ici 2040.

Les critères précis de notre politique d'exclusion charbon et énergies fossiles non conventionnelles sont disponibles sur notre site internet :

https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EDRAM-FR-Politique-Exclusion.pdf

Ces politiques sont régulièrement renforcées et s'appliquent à tous les fonds ouverts gérés par Edmond de Rothschild Asset Management (France) et à tous les fonds dédiés et mandats de gestion, sauf refus exprès du client.

INTEGRATION DES ENJEUX CLIMAT DANS NOTRE MODÈLE D'ANALYSE EDR BUILD

Notre modèle d'analyse propriétaire EdR BUILD prend en compte l'impact direct ou indirect de l'activité de l'entreprise sur le climat. Nous évaluons également les efforts des entreprises d'évitement et de réduction de l'empreinte de Dioxyde de carbone (CO2).

Enfin, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a développé depuis 2010 une **méthodologie d'analyse ESG propriétaire** qui quantifie et propose pour chaque émetteur un impact ESG, positif ou négatif, sur sa valorisation de long terme. Cette méthodologie a été développée pour l'analyse actions et obligations d'entreprises et intègre un **volet climat aussi bien sous l'angle des risques (impact négatif) que des opportunités (impact positif)**.

Nous passons en revue notamment les volets suivants :

- Gouvernance climat ;
- Intégration du risque lié au Changement Climatique
- Stratégie climat, objectifs associés et crédibilité ;
- Validation des objectifs climat par la Sciences Based Targets initiative (SBTi[8]) ;
- Trajectoire des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie ;
- Reporting des risques climat selon le cadre de la TCFD ;
- Prise en compte des risques physiques associés au changement climatique.

ENGAGEMENT CLIMAT

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique d'engagement actionnarial structurée, qui passe par le dialogue, individuel ou collectif, avec les entreprises, les

rencontres pré-Assemblées Générales, le vote et si besoin la participation à des dépôts de résolution aux Assemblées Générales. Notre approche étendue englobe par ailleurs les classes d'actifs actions et crédit. Elle porte sur plusieurs niveaux - transparence, performance, stratégie – associés à plusieurs horizons de temps.

Cette politique inclut un **dialogue et engagement individuel ou collectif sur le climat, centré sur les secteurs et sous-secteurs à risques élevés**, identifiés via notre approche climat (cf. ci-dessus). Nous engageons en priorité des sociétés présentes sur la liste de la **Climate Action 100+**[9]. Nous nous concentrons sur les points critiques en matière de transparence, performance et stratégie climat issues de notre modèle d'analyse ESG EdR BUILD.

La participation à des dépôts de résolutions climat en assemblée générale constitue un levier supplémentaire pour sensibiliser l'émetteur quant à l'urgence climatique. Nous sommes en particulier favorables à la consultation régulière des actionnaires via des résolutions sur la stratégie climat du groupe ainsi qu'à la communication des actions réalisées dans le cadre d'un reporting clair et compréhensible.

Comme pour tout dialogue et engagement, notre engagement climat cible en premier lieu les émetteurs en portefeuille (actions et obligations).

Pour plus d'informations sur notre politique d'engagement actionnarial :

https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EDRAM-FR-Politique-Engagement.pdf

ASPECTS CLIMAT DE LA POLITIQUE DE VOTE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de vote en Assemblée Générale d'actionnaires avec un périmètre de vote couvrant 100% des valeurs détenues dans les portefeuilles gérés.

Cette politique intègre des exigences liés à la gouvernance climatique, notamment pour les sociétés opérant dans un secteur fortement émetteur en gaz à effet de serre.

Vous trouverez les détails de notre politique de vote ici :

https://www.edmond-de-rothschild.com/SiteCollectionDocuments/Responsible-investment/OUR-ENGAGEMENT/FR/EdRAM-FR-Politique-de-vote.pdf

PARTICIPATION À DES INITIATIVES CLIMAT

Un nombre grandissant d'initiatives d'investisseurs relatives au climat ont vu le jour ces dernières années. Nous entendons prendre une part active dans ces initiatives, choisissant des initiatives exigeantes, les plus susceptibles d'avoir un impact.

8. SBTi est un partenariat entre le CDP, le Pacte mondial des Nations unies, le World Resources Institute (WRI) et le World Wide Fund for Nature (WWF). Le SBTi vise à encourager une action climatique ambitieuse dans le secteur privé en permettant aux organisations de fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques.

9. Lancée en décembre 2017 au cours du One Planet Summit, l'initiative Climate Action 100+ se donne pour mission, à échéance quinquennale, d'inciter et de peser sur les grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale. Cela, pour que ces derniers mettent en pratique leurs opportunités de transition vers une énergie propre et respectent ainsi l'Accord de Paris acté lors de la COP21.

Nous faisons notamment partie des trois initiatives internationales suivantes :

► **Net Zero Asset Managers Initiative (NZAM)** : l'initiative, née en 2020, fédère un groupe international de gestionnaires d'actifs qui s'engagent, conformément à leur obligation fiduciaire envers leurs clients et bénéficiaires, à soutenir l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2050 ou plus tôt. Edmond de Rothschild Asset Management a rejoint l'initiative en mai 2023, après avoir rejoint l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)[10].

L'objectif de cet engagement est double : décarboner les portefeuilles d'investissement en cohérence avec un scénario net zéro et renforcer les investissements dans des «solutions climatiques» nécessaires pour atteindre cet objectif. Edmond de Rothschild Asset Management **engage aujourd'hui plus de 26 milliards d'Euros d'actifs[11] dans l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050**. Cette initiative revêt ainsi un **caractère stratégique et fait objet de mesures et objectifs précis**.

► **The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)** : cet organisme qui regroupe plus de 400 membres issus d'une trentaine de pays, encourage l'émergence d'une finance durable et la neutralité carbone dans le domaine de l'investissement. L'IIGCC participe notamment à la définition des politiques publiques ainsi qu'à la diffusion des bonnes pratiques en matière d'investissement, accordant une place importante aux risques liés au changement climatique.

► **Avoided Emissions Factor Database Initiative (AEFDI)** : cette initiative, lancée début 2024 et soutenue par un groupe de 9 acteurs financiers[12], vise à créer une base de données mondiale de facteurs d'évitement des émissions de gaz à effet de serre offrant un calcul standardisé et transparent des émissions évitées. Elle s'appuie à cette fin sur le cabinet I Care by BearingPoint et Quantis, cabinets spécialisés dans la stratégie environnementale, qui développeront la base de données mondiale des facteurs d'émissions évitées. Edmond de Rothschild Asset Management (France) a rejoint cette initiative comme partenaire fondateur stratégique.

OUTILS DE SUIVI ET DE PILOTAGE

Nous attachons de l'importance à la mesure des risques liés au climat de nos portefeuilles, point de départ du pilotage effectif de la trajectoire de décarbonation des portefeuilles. Nous avons ainsi **développé une série d'outils de mesure et de pilotage pointus** mis à disposition des équipes de gestion notamment :

► **Tableau de bord climat** qui comprend des indicateurs tels l'empreinte carbone, l'intensité carbone (scopes 1 à 3), les émissions évitées ou l'alignement avec une trajectoire 2°C. Une vingtaine d'indicateurs sont disponibles pour le fonds, son indice et/ou son univers ainsi que pour les entreprises en portefeuille ;

► **Attribution climat** permettant identifier rapidement les meilleurs et les pires contributeurs au portefeuille global et ainsi déterminer quelles entreprises doivent être suivies en priorité ;

► **Tableau de bord réglementaire** intégrant les principales incidences négatives (PAI) relatives au climat, dont le suivi est exigé dans le cadre de la réglementation SFDR ;

► **Tableau de bord ESG Impact KPI**, disponible pour nos fonds ayant reçu le label ISR français, et qui recense, entre autres, les indicateurs climat les plus pertinents pour ces fonds. Pour certains de ces indicateurs, une contrainte de performance peut être fixée selon la stratégie.

Les données sont mises à jour quotidiennement.

Ces tableaux de bord constituent donc des outils efficaces pour les gérants de fonds, qui peuvent

10. Edmond de Via EdR Suisse

11. Soit 47,5% des actifs totaux éligibles (actions et obligations) courant mars 2024

12. Mirova, Robeco, Edmond de Rothschild Asset Management (France), Natixis Corporate & Investment Banking, Natixis IM, Caisse des Dépôt, Comgest, Man Group, Sienna IM

par ailleurs simuler l'impact d'un changement dans le profil climat du portefeuille dans un outil dédié. Ils peuvent également facilement prioriser les analyses à effectuer, déterminer les axes d'amélioration et suivre les progrès réalisés.

REPORTING

La mise à disposition d'un ensemble très exhaustif d'indicateurs climat dans nos outils a également permis d'améliorer la transparence climat vis-à-vis de nos clients en les intégrant dans une série de reportings :

► **Reporting mensuel** : pour nos fonds article 8 et 9 SFDR, plusieurs indicateurs climat sont disponibles pour le portefeuille et l'indice de référence ;

► **Reporting impact** : pour nos fonds labélisés ISR article 8 SFDR et article 9 SFDR, intégration des indicateurs clés de la performance climat pour le fonds et l'indice de référence ;

► **Reporting dédié** (clients dédiés) : réalisation de reportings climat sur mesure pouvant inclure, selon la demande, une analyse plus ou moins détaillée de la performance climat du fonds et de l'indice de référence, un focus individualisé sur le profil climat d'un tel ou tel émetteur ainsi qu'un compte rendu des actions d'engagement en lien avec la thématique ;

► **Reporting réglementaire** : notre approche climat nourrit également des reportings réglementaires tel que le reporting annuel Article 29 Loi Energie et Climat et la Déclaration de performance extra-financière.

AVERTISSEMENT :

Décembre 2024. Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France).

Ce document n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information. Toute reproduction ou utilisation de tout ou partie de son contenu est strictement interdite sans l'autorisation du Groupe Edmond de Rothschild.

Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. EdRAM ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document.

Ce document n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment d'EdRAM sur les marchés, leur évolution, compte tenu du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. EdRAM ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers.

«Edmond de Rothschild Asset Management» ou «EdRAM» est le nom commercial des entités de gestion d'actifs du Groupe Edmond de Rothschild. Ce nom fait également référence à la division Asset Mangement du Groupe Edmond de Rothschild.



EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros - Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com